

Motion sur l'orientation – Liste FSU

La complexité d'un système éducatif sans cesse en évolution, la peur de l'avenir et la crainte de faire les mauvais choix chez nos élèves et leurs familles créent un besoin croissant de leur part d'avoir des informations fiables, une écoute et des conseils personnalisés.

Face à cela, l'administration organise sciemment la disparition progressive du service public d'orientation de l'Education Nationale au profit d'organismes privés qui proposent dorénavant des bilans de compétences à plusieurs centaines d'euros, alors que ces bilans étaient réalisés jusque là gratuitement dans les établissements scolaires par des personnels ayant un diplôme de psychologue.

De même, l'ONISEP organisme public n'a plus les moyens d'éditer des brochures pour la rentrée prochaine ou d'organiser des forums pour aider nos jeunes à s'informer et bâtir leur projet sur des informations fiables et neutres. Cela laisse le champ libre à toutes sortes d'organismes privés dont rien ne garantit la neutralité ni la fiabilité et dont l'objectif est d'abord d'engranger des profits en s'emparant de missions jusqu'alors dépendantes du service public.

1 COPSY partant à la retraite sur 6 seulement est remplacé, laissant à la charge de ceux qui restent jusqu'à 1400 élèves par COPSY (dans notre établissement de 1200 élèves, ce ne sont que deux demi COP-PSY contractuels qui assurent le service auprès des familles) ; le département du Nord a décidé de supprimer les moyens qui permettaient à 13 CIO (Lille, Douai, Valenciennes, Dunkerque, Maubeuge, Hazebrouck, Denain, Armentières, Roubaix, Haubourdin, Hellemmes, La Madeleine et Avesnes sur Helpe) sur 22 de fonctionner dans l'Académie considérant qu'il s'agit là d'une compétence de l'Etat qu'il doit donc financer ; Mme Le Recteur refuse au nom de l'Education Nationale de les prendre complètement en charge et de maintenir ces centres ouverts ; les missions d'orientation sont transférées vers les professeurs (entretiens personnalisés organisés par les professeurs principaux de 3ème et 1ère, accompagnement personnalisé), alors qu'ils n'en ont ni les compétences, ni la formation.

Dans le domaine de l'orientation, la culpabilisation des enseignants et leur bonne volonté ne sont pas des conditions suffisantes pour permettre aux élèves de faire les choix judicieux pour leur avenir, ces « bons » conseils pourraient même se révéler désastreux par simple ignorance.

Le SNES attire l'attention des élus au CA sur la nécessité impérieuse de recruter en nombre suffisant des conseillers d'orientation psychologues, d'ouvrir des centres proches des élèves. Dans l'immédiat, il appelle les enseignants à ne pas accepter de prendre en charge les missions d'orientation.

Les élus du SNES – FSU demandent à l'ensemble des membres du conseil d'administration du lycée Paul Duez de soutenir cette motion.